

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

D'une année à l'autre, de la haine à l'amitié. — Ce qu'il y a de « changé » depuis six mois !

Et ceci se passait en des temps très anciens !... Il doit y avoir au moins un an ! Juste ce qu'il faut pour être 365 fois oublié ou ingrat.

Or, en ces temps-là, dont il reste encore quelques vestiges, une haine furieuse opposait l'un à l'autre deux grands pays : l'éblouissante Italie et la brumeuse Angleterre.

Il y avait entre elles un terrible sujet de discorde. L'Italie voulait conquérir l'Éthiopie et l'Angleterre ne le voulait pas.

— C'est bon, disait l'Italie à l'Angleterre chacun aura son tour. Dès que j'aurai chassé le Négus du pays de Saba, tu auras affaire à moi. Je te chasserai de « ma mer », de cette Méditerranée dont les rivages illustres furent déjà conquis par les légions romaines. J'étendrai de nouveau mon Empire sur ces terres dorées et sur ces vagues bleues où j'interdirai à tes sombres navires de faire flotter le pavillon usurpateur des pirates normands et gallois.

L'Angleterre, qui ne prétend pas rivaliser d'éloquence avec les orateurs du Forum, ne répondait pas par des discours à ces défis redoutables. Mais elle avait rappelé des lointains océans toutes les forteresses flottantes que compte son innombrable marine de guerre. Elle les avait rassemblés sur ces flots que Mussolini disait siens et les avait rangés en cercle formidable autour des frontières si vulnérables que l'Italie étale au long des mers comme une cible offerte aux coups des agresseurs.

Alors, contenant avec peine son peuple exalté de fureur vengeresse sous la menace de ces monstrueux canons dirigés contre lui, le Duce opposa mobilisation à mobilisation. Il concentra sa flotte de l'air contre la flotte navale des Anglais. Et l'on vit les avions italiens, porteurs de bombes, survoler les cuirassés britanniques, porteurs d'obus.

Rappelez-vous ! On vécut là des heures critiques ! L'Europe se demandait en tremblant quel serait le résultat de cette épouvantable querelle !

Le résultat ?... on le connaît maintenant ! Et le voici :

L'Angleterre et l'Italie viennent de signer à Rome un papier diplomatique par lequel l'une et l'autre déclarent qu'elles sont tout-à-fait d'accord, que rien ne sera changé en Méditerranée où les flottes britanniques auront tout loisir d'aller et de venir, d'entrer et de sortir sans que l'Italie puisse voir dans leur présence et dans leurs évolutions autre chose qu'un témoignage de la vieille et cordiale camaraderie qui n'a cessé de les unir !... Pour gage de cette parfaite union, l'Italie prend la peine d'assurer qu'elle n'a jamais formé le moindre espoir de s'installer au Baléares et que, seuls, des malintentionnés avaient pu lui attribuer un si vilain projet dans le but évident de la brouiller avec sa bonne amie, l'Angleterre.

Admirable revirement et dont nous sommes aussi peu surpris que nous en sommes contents ! Nous avions plusieurs fois prédit que cette brouille, qui paraissait si grave, ne durerait pas beaucoup plus longtemps que les événements qui l'ont provoquée et que l'Angleterre trouverait bientôt le moyen de ramener à elle l'Italie.

C'est fait ! Mais il n'est pas beaucoup question de la France en cet heureux accord !

En oubliant tout de cette période qui eût pu être tragique, l'Italie efface à la fois de sa mémoire l'hostilité de l'Angleterre et les services de la France. C'est être trop généreuse ! Pendant la guerre éthiopienne, le gouvernement français, au prix de mille peines, a pu écarter de l'Italie des difficultés et des obstacles qu'elle n'aurait pas surmontés. Sans les résistances françaises, elle eût été privée de pétrole et qui sait si on ne lui aurait pas barré le passage à Suez !... La France n'attend pas que l'Italie lui soit reconnaissante de ces bienfaits. Elle ose, du moins, espérer que

celle-ci ne lui en gardera pas rancune !

L'Italie fait une politique en zigzag qui prouve que Mussolini a gardé les qualités diplomatiques de sa race et qui rapporte à son pays de bons profits. Quand elle veut quelque chose de l'Allemagne, elle se rapproche de la France et de l'Angleterre. Puis, quand elle veut quelque chose de la France et de l'Angleterre, elle se rapproche de l'Allemagne. Bref, elle se fait payer cher ses infidélités. Elle pratique avec une inégalable virtuosité l'art de la bascule. Ça n'est pas toujours très élégant, mais c'est souvent avantageux !

Il ne s'agit pas de la suivre, mais de la ramener où il faut en la séparant de l'Allemagne.

« L'accord de gentilhommes » passé entre Rome et Londres est un bon commencement pourvu qu'on poursuive et qu'on achève l'œuvre ainsi entreprise. Il ne sera utile et complet que quand la France y participera.

Voici une bonne et très exacte mise au point opposée à la récente déclaration de M. Léon Blum affirmant que depuis six mois « il y a quelque chose de changé » en France. — Oh ! oui ! Chagné n'est pas assez dire. Bouleversé, voilà le mot. Et M. Paul Reynaud fixe ainsi quelques traits de ce phénomène :

« Ceux qui, il y a un an, votaient contre les dépenses d'armement viennent d'approuver le budget militaire, le plus lourd de la Troisième République. Ceux qui nous reprochaient de voter la loi de deux ans se félicitent, aujourd'hui, de notre esprit de sacrifice.

« Ceux qui s'élevaient contre la dévaluation l'ont faite depuis et nous en vantent les effets ? Ceux qui menaçaient les détenteurs de capitaux aujourd'hui « avec des voix aux inflexions caressantes. Ceux qui laissaient voter, il y a trois mois, contre les détenteurs d'or, une « loi des suspects » les prient aujourd'hui d'accepter « une prime en argent avec un brevet de civisme.

« Ceux qui cédaient en juin dernier, aux représentants des masses déchaînées, dénonçant aujourd'hui le danger qu'il y a « à révéler prématurément, la part « diabolique des richesses encore à « créer. »

Le changement est grand, comme on le voit. Mais qui donc a changé ? Ah ! quelle école que celle du pouvoir !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

A propos d'un discours

Je demande la permission de reprendre un instant la plume dans ce journal pour dire avec quelle émotion j'ai lu, dans le *Journal*, le superbe, émouvant discours, prononcé par Clemenceau, dans le *Var*, à Salernes, le 8 août 1893. Le voici, reproduit dans la plus élégante des plaquettes, dont la présentation par Emile Baré est de tous points excellente.

Mes sentiments à l'égard de Clemenceau ont passé par des phases successives. On comprendra qu'étant donné les liens qui m'attachaient à Gambetta et à ses amis, je ne pouvais admirer le démissionnaire que, pendant toute une partie de sa vie politique, il me parut que Clemenceau se plaisait à être. Quand la guerre survint, son journal, *l'Homme Enchaîné*, me sembla dépasser, par l'apogée de ses critiques, les bornes dans lesquelles je croyais qu'il était bon de se renfermer pendant une crise aussi grave que celle que nous traversons. Tout en rendant justice au patriotisme de l'homme, je trouvais ses articles dangereux, étant donné que nous n'étions pas seuls de notre côté dans la guerre, et je ne me gênai point pour le dire, dans des rapports écrits de Southampton, où j'étais alors consul.

Lorsque Clemenceau fut appelé au pouvoir, il fit la guerre avec une ténacité, une flamme telles qu'on peut dire que c'est à lui que nous devons cette victoire dont il nous a décrit, dans un livre souvent très beau, très poignant, les splendeurs et les misères. On a beaucoup discuté sur le point de savoir s'il a bien fait d'écrire ce livre ou s'il n'aurait pas été préférable qu'il gardât le silence. Mais on était venu le chercher. Ce livre, il ne songeait pas à l'écrire. Ne s'étant point muni de petits papiers, il était singulièrement peu documenté,

Informations

Fin de la grève de Lille

La grève des métallurgistes de Lille a pris fin : elle a duré 53 jours. Il était temps. Depuis plusieurs semaines, en effet, les souffrances et la misère s'étaient installées dans de nombreux foyers, car les secours donnés aux grévistes étaient minimes.

On évalue à plus de 40 millions le total des salaires et sursalaires qui ont été perdus pour les ouvriers d'abord, pour le commerce ensuite.

La question de non-intervention

La réponse du gouvernement du Reich à la note franco-britannique sur la question des volontaires dans la guerre civile espagnole a été remise le 18 h. 15 aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne par un courrier du ministre des affaires étrangères du Reich.

L'Allemagne réclame l'application totale du principe de non-intervention : interdiction de tout envoi de volontaires, de tout matériel, de tout secours financier, de toute activité politique étrangère en Espagne.

La réponse de l'Italie constitue une acceptation de principe et la mise à l'étude urgente de tous les moyens destinés à empêcher l'envoi, non seulement de volontaires, mais l'aide de toute sorte à chacun des deux partis en lutte.

En Allemagne

On a annoncé que Hitler aurait l'intention d'abandonner le poste de chancelier. On donne dans les milieux bien informés les précisions suivantes. Deux raisons poussent Hitler à envisager cette solution : la lutte de ses lieutenants, dont les dissensions compliquent l'atmosphère politique et l'aversion de plus en plus visible du Führer pour Berlin.

Le caresse, dit-on, le rêve de se faire construire un palais à Madrid qui deviendrait sa résidence officielle et d'où, en suprême arbitre, il pourrait présider aux destinées du pays.

En Espagne

La soudaine offensive déclenchée par les nationalistes en direction de El Planito, a abouti à la prise du village situé entre Aravaca et Las Rosas.

Villes bombardées

Les avions nationalistes ont laissé tomber des bombes sur les villes d'Almería, Lenarés et Andujar. Dix personnes ont été tuées.

Dans la journée de mercredi le bombardement effectué sur Madrid a fait, parmi la population civile, 2 morts et 25 blessés.

Au Congrès américain

Le Congrès américain a voté une résolution pour l'application de l'embargo sur le matériel de guerre destiné à l'Espagne.

Contre la Tchéco-Slovaquie

La campagne de presse allemande contre la Tchéco-Slovaquie reprend avec vigueur, ce qui ne laisse pas de causer de l'inquiétude dans les milieux diplomatiques.

L'affaire d'Alexandrette

L'affaire du Sandjak d'Alexandrette qui, il y a quelques semaines, paraissait pouvoir se résoudre facilement rebondit et se gâte.

On sait de quoi il retourne : la province d'Alexandrette et d'Antioche était, comme la Syrie et le Liban, sous le mandat que la S.D.N. avait donné à la France. Quand la France eut décidé, à la demande de la Syrie, de lui donner son indépendance, le gouvernement d'Ankara demanda que les 240.000 Turcs d'Alexandrette ne fissent pas partie du nouvel Etat. M. Attaturk et M. Rustu Aras désiraient que le Sandjak d'Alexandrette devint une République indépendante, sous le protectorat de fait de la Turquie. Des négociations s'engagèrent entre Ankara et Paris ; elles échouèrent.

La presse turque élève de vives protestations et réclame le retour à l'état de mandat quand il dut prendre la plume. Je le vis à ce moment-là et sais combien il était peu désireux de sortir de la réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée.

Je reviens d'ailleurs à la plaquette, m'exécutant de m'en être, pendant quelques lignes, écarté. Ainsi qu'Emile Baré a raison de le dire, le discours de Salernes est un des grands chefs-d'œuvre de l'art oratoire. Puisse sa lecture, si délicieusement facile, nous convaincre de la nécessité de respecter nos adversaires, de ne point nous départir dans nos polémiques du ton qui s'impose entre Français ! Victor Hugo l'a dit, et c'est bien vrai : « Une haine n'est pas une intelligence. Injurier n'est pas discuter ! » J'ai du reste bien peur qu'on ne continue. (De « l'Ordre »).

A. BARTHELEMY.

lestations. Dans les milieux politiques turcs on déclare que la Turquie se retirera de la Société des Nations si la décision de celle-ci, concernant les enclaves d'Alexandrette et d'Antioche, ne lui est pas favorable.

La guerre en Chine

Les troupes gouvernementales ont reçu l'ordre de se porter immédiatement dans le Sian-Fou, où elles s'étaient retirées après la mise en liberté du maréchal Tchang Kai Chek.

Les troupes du maréchal rebelle Tchang Hsue Liang, qui se trouvent à environ 80 kilomètres à l'est de Sian-Fou auraient déjà ouvert les hostilités.

EN PEU DE MOTS...

— Mercredi a été célébré à la Haye, le mariage de la princesse Juliana, princesse héritière des Pays-Bas avec le prince Bernhard-Blesterfeld. Un million de curieux assistaient à la cérémonie.

— Le duc Windsor, ex-roi d'Angleterre a déjeuné, à Vienne, jeudi, avec Alphonse XIII, l'ex-roi d'Espagne.

— L'« Officiel » publie un décret aux termes duquel un nouveau crédit de 750.000 francs est autorisé pour assistance aux réfugiés espagnols en France.

NOS ÉCHOS

Pourquoi pas ?

Il y a en Tchéco-slovaquie quatorze millions d'habitants, dont 3 millions d'Allemands. Cette forte minorité a un chef, M. Heinelein. M. Heinelein a décidé de jouer les führer.

C'est pourquoi il vient de déclarer à l'envoyé du journal *l'Indépendance belge* :

« *Vingt ans se sont écoulés et les Sublimes se voient toujours frustrés des droits solennellement reconnus. Alors ils ne croient plus à la bonne foi tchèque. Ils en arrivent à ne plus rien espérer de ce côté-là.* »

En cas de guerre, expose-t-il entre l'Allemagne et la Tchéco-slovaquie, la minorité sudète opprimée ne se battra pas contre ses frères de race.

Ce qui laisse sous-entendre qu'elle pourrait éventuellement prendre les armes pour les aider.

Ces pauvres Allemands, on est bien méchant avec eux et au fond qu'est-ce qu'ils demandent ? Des colonies, la Pologne, la Tchéco-slovaquie, un petit peu d'Espagne, et c'est tout !

Ils n'ont même pas encore réclamé l'Alsace-Lorraine. — Alors ?

Il n'y a aucune raison pour que le gouvernement tchèque ne soit pas gentil envers M. Heinelein.

La vraie raison.

On n'a jamais tant divorcé en Angleterre. Sept cents affaires sont inscrites au tableau de la prochaine session.

On attribue cette recrudescence de divorces au fait que les journaux n'ont plus le droit de publier les détails compromettants des débats.

Mais je pense plutôt à l'explication de Bernard Shaw :

Il était une fois un colonel qui avait trois filles et un jeune voisin qui, croyait-il, regardait sa fille aînée avec sympathie.

Un jour, oh ! joie, le jeune homme, d'un air embarrassé, vient le trouver. — Mon cher ami, lui dit le colonel avant qu'il ait ouvert la bouche, je sais tout, Vous êtes un brave garçon, Ma fille est à vous.

— Mais, mon colonel, je... je... je vous remercie, vous m'honorez beaucoup, mais je... mais je... venais vous demander seulement de me prêter un livre, je suis... — Un livre, un livre ! Prêter un livre à un individu que je ne connais même pas ? Voulez-vous me f... le camp !

Histoires nègres.

La littérature nègre est à la mode. Que pensez-vous de cette petite devinette que nous rapporte Paul Morand du pays Mossi (Côte d'Ivoire) :

— On la coupe et elle n'est pas coupée ! Qu'est-ce que c'est ? C'est l'eau.

Et cette autre, très Jules Renard :

— Il a beaucoup de sabres, mais il ne tue personne. C'est l'ananas.

Ceci encore :

— Je suis entré dans la forêt : j'ai salué les vivants et ils ne m'ont pas répondu ; j'ai salué les morts et ils m'ont répondu.

Réponse : les feuilles mortes bruissent lorsqu'on marche dessus, mais les feuilles fraîches ne font pas de bruit.

Sans conclusions.

M. Edward Lee, jeune marié à peine âgé de cent ans, est l'heureux père de deux jumeaux.

Comme on n'a pas trouvé « l'ami de la maison », la société médicale de

Gare aux incendiaires de métier !

Depuis quelques jours, chacun de nous se demande : — Que veut l'Allemagne ? Elle voudrait la guerre, elle ne s'y prendrait pas autrement. Quelle guerre ? Ne sait-elle pas que le premier coup de canon sera quelque chose comme une question posée au Destin, à laquelle le Destin peut répondre par une nouvelle tempête ?

Ainsi donc elle ose interroger le Sphinx encore penché sur son charnier ? Elle n'a pas peur ?

Ou bien est-ce que la misère l'étreint si fort qu'elle ne voit pas d'autre façon de sortir du cercle infernal que de prendre la porte basse de la guerre ? Je sais bien, nous savons tous que l'Allemagne manque de matières premières, que l'Allemagne souffre, que les petits enfants d'outre-Rhin retrouvent tout naturellement les attitudes des petits enfants de 1918, nous savons que le beurre là-bas n'est plus qu'un souvenir, que la graisse elle-même se fait rare, que soixante-cinq millions d'hommes enfin sont dans la situation d'assiégés. Nous savons que le délire obsessionnel demande « la sortie torrentielle ». Ce fut le cas de nos pères de 1870 ; c'est le cas peut-être de ceux-ci. Mais nos pères du moins étaient réellement assiégés ; ceux-ci c'est leur folie qui les assiège.

La France ? Mais elle leur tend la main.

L'Angleterre ? Mais elle leur tend la main.

Il y a le bolchevisme, je sais. Mais n'exagérons rien. Le bolchevisme ? Le vrai ? Le grand ? Le bolchevisme russe ? Il est séparé d'eux par la Pologne, par la Lithuanie, par la Roumanie pleine de leurs amis, par la Baltique où ils sont maîtres.

Le bolchevisme ? Sous sa forme atténuée, occidentale, il est à peu près hors la loi chez les Tchèques ; il est tout à fait chez les Autrichiens.

Le bolchevisme ? Il n'existe pas en Pologne, en Hongrie, en Italie. Les extrémistes viennent d'être battus en Suisse. Le socialisme scandinave est touchant de candeur et d'ingénuité. La Hollande est toute bourgeoise et la Belgique aussi.

Le bolchevisme français ? Soixante-douze députés sur six cent vingt ; 1.500.000 voix sur 10.300.000... Oui, un danger, assurément. Mais un danger qu'un gouvernement fort peut écarter d'un pichenette s'il est malheureusement vrai qu'un gouvernement faible peut en mourir.

En tout cas, les communistes français ne sont pas au pouvoir ; ils ne constituent pas plus du cinquième de la majorité ; et s'ils sont capables de tout, ils ne sont rien, même pour l'heure, et Berlin le sait.

Non, non, ce n'est pas la peur du bolchevisme qui exalte si fort le III^e Reich. Il y a sans doute, là-bas, au bout de l'Europe, le bolchevisme espagnol. Mais cela, c'est une autre histoire. Car justement, c'est ici que nous pouvons trouver la vérité, une vérité bien souvent dite et répétée dans les colonnes de la *République*. L'Allemagne veut avoir en Espagne non pas tant des mines, des clients, un empire, un marché, des colonies, des bases navales, qu'une victoire, une victoire sur les Soviets. Elle ne veut pas tant tourner la défense

française, couper la France de l'Afrique du Nord que battre Moscou.

Les choses ont tourné de telle façon dans la péninsule que le gouvernement démocratique d'Espagne — car il était démocratique en juillet, ce gouvernement — est devenu pour un tiers anarcho-syndicaliste, pour un tiers trotskyste, pour un tiers communiste, au fond un parti dans la main de Moscou. Le gouvernement Rosenberg (1) — donnons-lui ce nom qui lui va comme un gant — sera vainqueur ou vaincu ; s'il est vaincu, la Russie des Soviets sera vaincue avec lui. Mais s'il était vainqueur ? Ah ! n'en doutons pas, l'Allemagne serait vaincue et les grèves qu'on signale déjà de-ci de-là dans le domaine du chancelier prendraient une extension telle que Hitler pourrait attendre en toute confiance son Waterloo, ou si l'on préfère son Quatre-Septembre.

L'Allemagne ne peut pas accepter la défaite de Franco parce que ce serait sa défaite, pare qu'avec le général espagnol le III^e Reich s'effondrerait.

Et la Russie des Soviets, peut-elle accepter la sienne ? Plus facilement, parce que les Soviets sont tout de même plus solides que le régime de Hitler, ne serait-ce que parce qu'ils durent depuis dix-neuf ans, mais tout de même quel coup terrible pour eux que la chute du drapeau rouge abattu de Cadix à Barcelone et de Valence à Bilbao !

Ainsi les deux champions s'affrontent, décidés à tout employer, le matériel et l'argent d'abord, les volontaires, les instructeurs ensuite, les formations armées enfin, mais encore cachés sous le nom de « touristes », de « techniciens », et demain les armées elles-mêmes. Ils en sont déjà aux escadres, ou du moins l'Allemagne en est là, l'autre se contentant pour l'heure encore de tanks, et de mécaniciens. Mais tout de même M. Rosenberg agit en chef d'Etat. Et l'amiral allemand en amiral insurgé. Pourtant, le Destin ne se contentera pas d'un compromis, il veut un vaincu, un vaincu dont tout l'Univers mesure la défaite.

Le voilà bien le grand problème. La France va-t-elle se mêler de le résoudre ? L'imprudent ! Qu'elle regarde le duel et ne s'approche pas ! Bon pour M. de Kérillis de crier : Vive Franco !

Bon pour les communistes français de crier : Vive Caballero !

La France qui n'est ni kérrillienne, ni communiste, n'a pas à bouger. Pas plus que l'Angleterre ne bouge. Offrir ses bons offices, oui. Pas davantage.

Il y a deux grands complots en Europe pour faire sauter la presqu'île. Je signale à l'attention de nos contemporains la dynamite soviétique et la dynamite hitlérienne. L'une vaut l'autre. Encore une fois, ne bougeons pas. Si l'Allemagne veut la guerre, eh bien, que son épée rencontre l'épée russe, en Espagne ou ailleurs ; la nôtre — faite uniquement pour défendre nos vies et nos biens — est au fourreau. [De « la République »]

Pierre DOMINIQUE.

(1). — Rosenberg, ambassadeur des Soviets, est, en Espagne, le véritable chef du pouvoir.

— Oh ! fit la délicieuse comédienne, c'est chose peu aisée que le bonheur. On ne veut pas le chercher en soi, et on ne peut pas le trouver ailleurs.

Bonnes amies.
— Elle se coiffe à la vierge, maintenant ?
— Ça ne sait pas quoi faire pour tromper le monde !

LE LISIUS.

Chronique du Lot

Politique sanitaire et Politique Hospitalière départementale

Nous recevons de M. le Maire de Gourdon la réponse suivante à l'article paru dans notre numéro du 3 janvier :

Oui, on va faire à Gourdon un agrandissement important de l'Hôpital-Hospice qui pourra fonctionner. Un Hôpital-Hospice existe à Gourdon depuis plusieurs siècles. Les lettres patentes de sa formation portent les sceaux de cire originels, nœuds de cordons verts et roses. Elles datent de 1725, 1751, 1757 et sont toujours vues avec intérêt par les hôtes de marque qui visitent l'Hôpital.

Actuellement, il contient une centaine de lits de vieillards et malades et quelques chambres payantes. Les demandes d'admission dépassent ordinairement les possibilités, en sorte que les postulants ont à attendre quelquefois longtemps la libération d'un lit avant de l'occuper.

Les vieilles bâtisses sont trop rapprochées et les cours trop étroites et sombres, incompatibles avec les conceptions actuelles de l'hygiène. M. Sarraz-Bournet, inspecteur général de l'Assistance publique, dans une visite de février 1933, a donné des directives pour la construction dans l'enclos de l'Hôpital, à cent mètres environ du vieil immeuble, d'un bâtiment neuf susceptible de recevoir 110 lits : 60 pour vieillards, 28 pour malades non contagieux, les autres pour une maternité et une petite salle d'opérations, d'un petit pavillon pour contagieux et d'une morgue.

Les plans ont été faits par M. Barthet, architecte de la ville. Ils ont été corrigés, surtout pour la salle d'opérations et la maternité par M. Durjarric de la Rivière attaché au Ministère de la Santé publique pour la vérification des projets.

Les vieilles bâtisses seront partiellement démolies et affectées aux services généraux et à une maison de retraites pour vieillards.

Cette modernisation permettra d'obtenir dans les conditions actuellement normales les services que cet Hôpital a toujours rendus depuis sa création.

Le devis total s'élève à 3.800.000 francs. Une première subvention de 800.000 francs vient d'être accordée. Au taux de 50 0/0, elle correspond à 1.600.000 francs de travaux. La com-

mission administrative pourra, avec cette somme, bâtir et couvrir le bâtiment principal, en meubler une aile pour recevoir 20 à 40 lits et aménager une partie des vieux bâtiments en maison de retraite. Le reste de la subvention qui viendra à son heure, permettra de remplir complètement les directives de M. Sarraz-Bournet.

Le financement étudié par la Commission administrative, revu soigneusement et accepté par l'Inspecteur de l'Assistance publique qui en a le contrôle, est basé sur l'augmentation du prix de journée.

Pour 1938, il est tenu compte de l'amortissement de l'emprunt nécessaire aux travaux engagés. Cette augmentation sera de 1 fr. 17, portant le prix de journée de l'Hôpital de Gourdon à 7 fr. 09. Actuellement, le prix de Cahors est 8 fr. 85 ; de Figeac, 8 fr. 10 ; de St-Céré, 7 fr. 40 ; de Martel, 7 fr. 40 ; de Puy-l'Evêque, 3 fr. 75.

Pour les années suivantes, le prix de Gourdon sera sensiblement le même, l'augmentation du nombre de malades venant contribuer à l'amortissement des autres emprunts.

Toutes affirmations contraires, d'où qu'elles viennent, sont erronées. Les chiffres donnés à leur appui, sont de pure fantaisie. Fantaisie, également, l'exposé d'une politique de coordination sanitaire qui attribue à l'arrondissement de Figeac deux hôpitaux fonctionnant normalement à Figeac et à St-Céré et empêche l'arrondissement de Gourdon d'organiser le sien d'après les directives du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Pour cette réalisation, des obligations hospitalières sont émises chez le percepteur de Gourdon qui est receveur de l'Hôpital. Elles produisent un intérêt de 4,50 0/0 net. Elles comportent la disposition suivante de remboursement. Le porteur fait inscrire sur un registre spécial tenu par le receveur et dûment paraphé, la date qu'il désire pour ce remboursement. Cette date sera toujours acceptée en tenant compte, bien entendu, des inscriptions antérieures et du tableau d'amortissement qui figure au verso de chaque titre.

Docteur J. COULON,
Maire de Gourdon.

BAL DE BIENFAISANCE

M. l'Inspecteur d'Académie remercie bien sincèrement M. le Préfet du Lot, qui a bien voulu mettre à sa disposition les salons de la Préfecture, et toutes les personnes qui ont assisté au bal organisé le samedi 2 janvier dernier, au profit de l'Œuvre des Pupilles et des Colonies de Vacances, ainsi que tous ceux qui, par leur contribution généreuse ont aidé au succès de cette fête ; nos remerciements s'adressent plus particulièrement à ceux qui se sont dépensés sans compter, soit pour l'organisation, soit pour la propagande ; nous devons une mention spéciale à Mme Crassac, l'animatrice du jazz entraînant et à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à Mme Colas, professeur d'Education Physique du Lycée Clément Marot, qui interpréta un divertissement fort goûté du public. Et nous n'aurons garde d'oublier les dames dévouées qui tinrent le buffet avec leur grâce coutumière : Mmes Barreau, Parazines, Méchin, Mlle Jane Calvet, dont la générosité et le dévouement si souvent mis à l'épreuve ne se démentent jamais.

Nous remercions également la Maison Française qui a bien voulu mettre à notre disposition les deux pianos de l'orchestre. Enfin nos vifs remerciements s'adressent également aux représentants de la Presse qui, par leurs communiqués et leurs articles élogieux, nous ont fait la meilleure des publicités.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1937

Centre régional

Les Artistes et Artisans domiciliés ou originaires du Limousin, Marche, Quercy, Périgord sont informés qu'un Concours est ouvert pour permettre de désigner les Artistes devant collaborer à la Décoration du Pavillon de la Région.

Les Sculpteurs auront à concourir :
1° pour l'exécution en staff ou moulage simili pierre de quatre panneaux extérieurs allant deux par deux ;
2° pour la décoration d'un pignon important ;
3° pour un ensemble décoratif, frise ou fresque qui fera l'objet d'un concours à deux degrés, auquel pourront participer Sculpteurs et Peintres-Décorateurs.

Les Ferronniers seront appelés à soumettre au jury des esquisses d'idées pour la réalisation de deux enseignes en tôle ou fer forgé.

Dans chaque série le premier prix sera chargé de l'exécution suivant le montant du devis après entente, les deuxième, troisième et quatrième prix seront de 200, 150 et 100 francs.

Le dossier de chaque concours sera envoyé sur demande accompagnée de 4 francs en timbres-poste, adressée au Bureau des Architectes, 16, boulevard Carnot, Limoges, où l'on pourra obtenir tous renseignements complémentaires.

Les maquettes et devis devront parvenir à l'adresse ci-dessus pour le 31 janvier inclus, dernier délai.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1937

Centre régional

Tous nos compatriotes de la Région 6, c'est-à-dire habitant ou originaires du Limousin, Marche, Quercy, Périgord sont invités à participer à un Concours d'idées.

Sur un côté de la Place Principale du Centre Régional s'élèvera le Pavillon de notre Région, au premier étage duquel sera installé un Restaurant.

C'est le titre de ce temple de la gastronomie que nous vous demandons de chercher et de nous faire connaître. Il devra être bref et évocateur de notre Région, il devra pouvoir facilement se retrouver dans la composition des panneaux en tôle ou fer forgé qui seront fixés sur les façades.

Un premier prix de 200 fr. récompensera l'auteur du meilleur titre et de nombreux autres prix de 100 et 50 fr. seront attribués par le jury.

Envoyer la réponse avant le 20 janvier, au Président de la Région 6, à la Chambre de Commerce de Limoges.

LIVRAISON DES TABACS

Magasin de Cahors

Lundi 11 janvier : Paraguay. Commission unique : Dégagnac.
Mardi 12 janvier : Paraguay. Commission unique : Dégagnac.
Mercredi 13 janvier : Paraguay. Commission unique : Dégagnac.
Jeudi 14 janvier : Paraguay. Commission unique : Dégagnac. Nijkerck. 2^e commission : Echantillons.
Vendredi 15 janvier : Paraguay. Commission unique : Dégagnac et Salviac.
Samedi 16 janvier : Paraguay. Commission unique : Salviac.

EDEN

LA SEMAINE DE LA GAITE SAMEDI et DIMANCHE (à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45) Deux grands films au programme

Mon curé chez les riches d'après le célèbre roman de Clément VAUTEL AVEC André ROANNE, Jim GÉRARD et Alice ROBERT

Une nuit de nos superbes vaudevilles avec Robert ARNOUX, Claude MAY Pauline CARTON, Armand BERNARD CARETTE et FLORELLE

BIENTÔT la plus formidable réalisation cinématographique

Les trois Lanciers du Bengale

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Pour clôturer la période de vente du Timbre antituberculeux, le Comité organise une séance artistique qui aura lieu le dimanche, 24 janvier, en matinée, au Théâtre Municipal de Cahors.

Les élèves du Lycée de Jeunes Filles et les élèves-maitresses de l'Ecole Normale d'Institutrices seront les jeunes actrices qui déploieront leur frais talent et leur grâce pour le succès de cette fête de charité. Nous ne doutons pas que chacun ait à cœur de venir applaudir les jeunes filles de nos grandes écoles qui, en un geste touchant offrent leur temps et leur naïf talent pour solliciter une ultime offrande en faveur des tuberculeux.

Le programme de la matinée comportera des danses rythmiques, des chants mimés, un ballet, une saynète de Florian et une petite comédie interprétée par de jeunes acteurs, amateurs de la ville qui ont été souvent applaudis par le public cadurcien.

Faculté de lettres

Par décret, en date du 4 janvier 1937, notre distingué compatriote, M. Lachèze-Rey, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse, est transféré, à compter du 1^{er} janvier 1937, dans la chaire d'histoire de la philosophie et des sciences de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Nous adressons nos félicitations à M. Lachèze-Rey qui est de Martel (Lot).

Thèse de doctorat

Notre excellent compatriote, M. Henri Constant, ancien externe de l'Hôpital de Toulouse, vient de soutenir sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Toulouse et a obtenu la mention « très honorable ». Le sujet traité était l'étude clinique et thérapeutique des abcès du poulmon chez l'adulte.

Nous adressons nos félicitations au jeune docteur qui est le fils de M. le docteur Constant, maire de Payrac.

Subvention

Par les soins de la préfecture, la société la « Mutuelle-Incendie », de Bétaille, a été informée qu'une subvention de 1.000 francs lui avait été allouée.

Chute de 4 mètres

M. Vernhet, de St-Paul-de-Vern, était occupé à l'atelier de dragage et de concassage de gravier, au port de Barré, près de Pailhac (sur la rive de la Dordogne, lorsqu'il fut violemment heurté au visage par une énorme pince qu'il maniait.

Sous le coup, il s'éroula sur le sol d'une hauteur de 4 mètres. Relevé aussitôt par les témoins de l'accident, il reçut les soins nécessités par son état, puis il fut transporté à Saint-Céré.

M. Vernhet a le visage tuméfié et se plaint de douleurs internes.

Vol de 9.000 francs

M. Lavernhe, de Sabadel (Larroque), était allé à la foire de Larroquebrou (Cantal). Il coucha dans un hôtel et plaça son portefeuille contenant 9.000 francs, sous le traversin de son lit.

Le matin, il remit son portefeuille dans la poche et, durant la journée, n'effectua aucun achat. Le soir, il rentra à Sabadel et plaça son portefeuille dans l'armoire, chez lui.

Le lendemain, il se rendit à la foire de Mours, ayant effectué un achat, il sortit son portefeuille ; il l'ouvrit ; il était vide.

Il a porté plainte et la gendarmerie a été chargée d'ouvrir une enquête.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 janvier 1937

Naisances

Reboullet Jacques, 10, rue St-Barthélémy. Imbert Jean, avenue de Toulouse. Noël Gérard, rue Wilson. Hohwiller Yvonne, rue Wilson. Malleta René, rue Wilson.

Publications de mariages

Braessat Louis, commis des Postes et Calvet Amélie, dame employée des Postes. Batut Victor, typographe, et Vings Emilienne, s. p. à Cahors. Lafon Georges, serrurier, et Rigal Léonie, couturière à Cahors. Pouljols J.-B., conducteur d'autos à Cahors et Allet-Coche Armande, employée à Beaucroissant (Isère).

Mariages

Laussinotte René, mécanicien et Vialard Jeanne, tailleuse. Girard René, contrôleur des Domaines et Pouzergues Marie-Jeanne, s. p. Décès

Besse Albert, comptable, 50 ans, rue Wilson. Quercy Philippe, cultivateur, 84 ans à Cavanès. Lagaspie Alexandre, chef de bataillon, 75 ans, rue E.-Zola, 52. Casté Pierre, cultivateur, 78 ans, aux Vignals.

Pélessié Eugénie, Vve Dajean, s. p., 75 ans, rue des Mirepoises, 15. Fayet Pierre, instituteur libre, 79 ans, rue Hauteterre. Alibert Joseph, retraité, 67 ans, rue St-James, 13. Nouaillac Jean, cultivateur, 65 ans, à Bellevue.

Lapuyade Paule, épouse Couaillac, s. p., 30 ans, imp. Charité, 2. Cabrit Marie, s. p., 73 ans, rue Roty, 5. Gros Firmin, charretier, 60 ans, rue Leslieu. Courdèses Marie, Vve Victor, s. p., 87 ans, rue Wilson.

Le tribunal autorise une occupation

Voici la conclusion de cet important jugement : « Attendu qu'il ne peut y avoir de plus légitime occupation que de traiter ses cors aux pieds par le Diable, le tribunal, etc., etc. »

Approuvés des deux mains (et des deux pieds). « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95. Ttes phies et phie Oriac à Cahors.

CAHORS

DECISION RAPPORTEE I

Ses avantages exceptionnels

Ces jours derniers un avis fut publié informant le public que le Syndicat laitier de Cahors avait décidé d'augmenter le prix du lait.

A la date du 5 janvier le prix du litre de lait était fixé à 1 fr. 40 et à la date du 15 janvier, à 1 fr. 50.

Cet avis, naturellement avait provoqué une certaine émotion parmi les clients qui ne manquèrent de protester auprès de leur fournisseur.

Alors, le Syndicat des laitiers revint sur sa décision et le lait est vendu, comme auparavant, à raison de 1 fr. 30 le litre porté à domicile.

Il paraît, en effet, que l'augmentation était exagérée : le lait, disent les producteurs, ne manque pas et nombreux furent ceux qui refusèrent d'accepter la décision du Syndicat.

C'est pourquoi, nous nous empressons de faire connaître cette décision nouvelle annulant celle qui fut publiée ces jours derniers. Il est certain que les intéressés l'accueilleront avec satisfaction, en cette saison surtout et en sauront gré à ceux qui l'ont prise.

L. B.

Promotion

M. Niel, ingénieur des Travaux publics de l'Etat à Cahors, vient d'être promu au choix à la première classe de son grade.

Nous sommes heureux de féliciter le jeune ingénieur de Cahors-Nord et de Cahors-Sud dont cette promotion récompense justement le zèle et le dévouement.

Ecole Supérieure de Guerre

Notre compatriote, René Garric, médecin-capitaine à l'Ecole Supérieure de Guerre, inscrit au tableau d'avancement au choix pour le grade de médecin-commandant, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette cérémonie s'est effectuée dans la cour d'honneur de l'Ecole, présidée par le Général commandant de l'Ecole de Guerre.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. René Garric, qui est un ancien élève du lycée Gambetta et le fils de M. Garric, l'excellent contrôleur des P.T.T. au bureau de Cahors.

Distinction

Nous apprenons avec plaisir que Mme Villières chargée depuis plusieurs années des observations météorologiques à Cahors, vient de recevoir du Ministre de l'Air un diplôme d'honneur en remerciement de la collaboration dévouée et désintéressée qu'elle a bien voulu fournir à la météorologie française.

Nos sincères félicitations.

Obsèques

Jeudi matin ont été célébrées les obsèques de Mme Paule Couaillac, née Lapuyade, décédée à l'âge de 30 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre qui était complètement recouvert de superbes couronnes et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous renouvelons à M. Georges Couaillac, à ses enfants, Pierre et Madeleine ; à Mme et M. Eugène Lapuyade, à Mme et M. Couaillac et leurs enfants, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Taxe sur les chiens

Les possesseurs de chiens, au 1^{er} janvier 1937, qui n'ont pas figuré au rôle de 1936, sont invités à faire leur déclaration à la Mairie, avant le 15 de ce mois, pour éviter double ou triple taxe.

Mais oui, Mesdames!

pour vos cheveux si fragiles rien n'a été trouvé de mieux que le ZOTOS pour leur conserver toute leur beauté, leur vitalité, et les rendre encore plus brillants et plus soyeux APRÈS un indésirable.

Seul le sachet ZOTOS avec les huiles dosées selon la nature de vos cheveux, peut vous donner ces merveilleux résultats.

Ce travail délicat qui demande de longues années d'expérience, vous l'obtiendrez en toute sécurité, à un prix raisonnable, à la

Maison POPOVITCH

spécialiste réputé

Ses 15 années de pratique dans l'indéfrisabilité sont, pour vous, la meilleure garantie.

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Victor, née Courdèses, décédée vendredi à Cahors.

Nous adressons à Mme et M. G. Victor, négociant, Mme et M. Lury, M. et M. le colonel Breton, Mme Noël Victor, M. Roger Victor, lieutenant d'infanterie coloniale, Mlle Marguerite Victor, à tous les parents nos sincères condoléances.

Agression

Dans la nuit de mardi, les époux Castagné, propriétaires à Cuzance, alors qu'ils étaient couchés, ont été victimes d'une agression et ont été blessés.

Plainte fut portée et une enquête ouverte a permis de découvrir le coupable. C'est le fils des victimes, Jean-Marie Castagné, âgé de 16 ans, domestique de ferme, à Cuzance.

Interrogé, il a reconnu les faits. Le père Castagné a retiré sa plainte et manifesté qu'aucune poursuite ne soit exercée contre son fils, qui paraît-il, serait un faible d'esprit.

L'emprunt de la Défense Nationale

Ses avantages exceptionnels

L'emprunt de la Défense Nationale en cours d'émission offre aux souscripteurs des avantages exceptionnels.

Ils bénéficieront tout d'abord d'une prime de 40 0/0. Cette prime sera acquise aux porteurs d'or au bout de trois ans et aux porteurs de bons à court terme au bout de 9 ans. Elle sera même acquise après un délai beaucoup plus court dans le cas où les nouvelles obligations seraient utilisées pour le paiement de droits de succession. Une prime aussi importante constitue avant tout un avantage en capital destiné à tenir lieu aux porteurs d'or et de bons à court terme de la plus-value dont ils auraient pu bénéficier depuis la dévaluation s'ils avaient effectué d'autres placements.

L'intérêt des nouvelles obligations est de 3 1/2 0/0 ou de 4 0/0 suivant qu'elles auront été souscrites au moyen d'or ou de bons du Trésor à court terme. Les porteurs de ces derniers bons recevront donc le même intérêt que précédemment, outre la prime substantielle qui leur est accordée. Au surplus, les Bons du Trésor en question seront reçus en souscription pour leur valeur nominale, quelle que soit leur date d'échéance. De la sorte, les porteurs de bons à un an, en souscrivant à l'emprunt, pourront bénéficier pendant le premier semestre de 1937 d'un intérêt double.

Les obligations nouvelles seront admises pour leur valeur de remboursement en paiement des droits de succession à concurrence suivant leur catégorie, de 30 0/0 ou de 20 0/0 de ces droits. Une telle distinction maintiendra, sur le marché des nouveaux titres, un important courant d'achats. C'est dire que les nouvelles obligations vont immédiatement se trouver à des cours notablement supérieurs à leur prix d'émission.

Les cours des nouveaux titres seront d'autant plus soutenus qu'ils peuvent être aisément mobilisés. Ils sont admis, en effet, d'une façon très libérale, non seulement aux avances sur titre de l'Institut d'Emission, mais encore, sous certaines conditions, aux avances à 30 jours. Le bénéfice de ces dernières avances qui était, jusqu'ici, réservé aux valeurs du Trésor émises pour une durée inférieure à 2 ans, sera accordé un an après leur émission aux nouvelles obligations de la catégorie A, malgré leur durée totale de 3 ans.

Enfin, le nouvel emprunt bénéficiera de tous les privilèges fiscaux accordés aux fonds d'Etat, des commodités de négociation et des garanties contre la perte ou le vol attachées aux Bons de la Défense Nationale.

Un tel ensemble d'avantages confère un caractère évidemment exceptionnel à la présente émission.

Elle est réservée à certaines catégories d'épargnants. Seuls les porteurs d'or et de Bons du Trésor à court terme seront admis à en bénéficier. En outre, la souscription n'est ouverte que jusqu'au 15 janvier 1937. Passé ce délai, les dits porteurs ne pourront plus prétendre aux avantages et notamment à la prime qui leur sont actuellement offerts.

Faute de les avoir acquises au prix de souscription, les contribuables à qui les nouvelles obligations seront nécessaires pour acquitter des droits de succession devront les acheter sur le marché à des cours sensiblement supérieurs.

La présente émission ayant ainsi le caractère, non d'un appel à l'épargne, mais d'une opération privilégiée ouverte à quelques épargnants, ceux-ci ne peuvent manquer d'y apporter une adhésion unanime.

M. ROBIN, Chirurgien-Dentiste, à Cahors, informe sa clientèle qu'il a ouvert, à Prayssac, un cabinet dentaire, place du Maréchal-Bessières (côté de la Poste), où il se tiendra le mercredi et les jours de foire, toute la journée.

Renouvellement de sépultures

M. le Maire de la Ville de Cahors rappelle à ses administrés que les sections n° 15 et n° 16 dans lesquelles des inhumations ont été faites du 6 mai 1929 au 15 janvier 1930, vont être effectuées à de nouvelles sépultures. Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever d'ici au 20 janvier courant, inclus, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents.

Elles sont prévenues qu'après ce délai les signes seront enlevés et qu'elles ne seront point admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

Club équestre Cadurcien

Nous croyons savoir que, sous le titre probable de « Club équestre Cadurcien », un nouveau groupement sportif sera fondé, à Cahors, dans le but de réunir et d'encourager les adeptes du sport équestre de notre région.

Plainte

Mme veuve Galtié, propriétaire à Belfort, a porté plainte contre un de ses voisins qu'elle accuse d'avoir chassé sur ses terres, malgré l'interdiction qui était faite.

Le chasseur proteste contre l'accusation de Mme Galtié. Une enquête est ouverte. Elle établira qui a tort ou raison.

Chronique des Théâtres

THÉÂTRE BOUQUET-RENARD

La représentation de jeudi soir a obtenu un vif succès. L'interprétation des « Dragons de Villars » mérite tous les éloges, et les spectateurs n'ont cessé de témoigner leur vive satisfaction par de frénétiques applaudissements.

Samedi soir, à 20 h. 45, un grand succès de fou rire : « Le Contrôleur des Wagons-Lits », comédie en 3 actes de Bisson.

Dimanche, 10 janvier, en matinée à 14 h. 45 et en soirée à 20 h. 45, l'un des grands succès de l'opérette classique : « Les Cloches de Corneville », opérette en 3 actes, musique de Planquette.

La Direction du Théâtre nous prie d'aviser les élèves de toutes les écoles, qu'ils bénéficieront du demi-tarif, aux matinées des dimanches.

POUR LE CREDIT A L'ARTISANAT

M. le Ministre du Travail a adressé la lettre suivante à M. de Monzie :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu, précédemment, appeler mon attention sur une demande formée par la Banque Industrielle et Commerciale du Quercy, à Cahors, en vue d'obtenir une avance de 100.000 francs au titre de la loi du 27 décembre 1923 relative au crédit à l'artisanat.

« Comme suite à mes précédentes communications, j'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date de ce jour, une avance de 100.000 francs a été accordée à la Banque Industrielle et Commerciale du Quercy.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération et mon respectueux et fidèle dévouement. »

Pour les abonnés au téléphone

Le Ministère des P.T.T. communique : « L'Administration des P.T.T. fait connaître qu'en exécution de la loi de finances du 31 décembre 1936, l'application de la taxe locale est étendue aux relations entre abonnés des réseaux appartenant à une même circonscription.

« Sauf exceptions motivées par l'intérêt du service et fixées par un arrêté ministériel, les limites des circonscriptions coïncident avec les limites des cantons. Les dispositions nouvelles entraînent une diminution très sensible de la taxe dans les relations de voisinage.

« L'Administration espère qu'elles auront comme résultat un développement correspondant du trafic. »

P.T.T.

Notre compatriote, M. René Mignat, de Marcilhac, surnuméraire des P.T.T., est nommé commis à Aubervilliers (Seine).

LES TRUFFES

A la foire de Lauzès, le cours des truffes a été de 30 à 35 fr. le demi-kilo.

A la foire de Gourdon, les truffes ont été vendues de 60 à 65 fr. le kilo.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 9 DIMANCHE 10 JANVIER (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un grand film français Harry SAUR, Gaby MORLAY

SAMSON

d'après l'œuvre de Henry BERNSTEIN EN COMPLEMENT : Une Etoile du Moulin-Rouge

LA SEMAINE DE 40 HEURES DANS LE BATIMENT

Voici le texte de l'accord qui a été passé entre les parties :

Entre M. Mispoulié, représentant le « Syndicat Patronal du bâtiment de la région de Cahors » et M. Doucet, représentant « l'Union départementale des Syndicats ouvriers », il a été convenu ce qui suit :

Application de la loi

ADMINISTRATION CENTRALE

Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté du ministre des finances, notre compatriote, M. Robert Barreau, sous-chef de bureau à l'Administration Centrale, est élevé à la classe supérieure de son grade.

Nous adressons à M. Robert Barreau, ancien élève du lycée Gambetta, fils de Mme et M. Gustave Barreau, nos bien sincères et amicales félicitations.

Banquet de la classe 14

Tous les camarades de la classe 14 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir 9 janvier, à 20 h. 45, au Café de la Promenade, en vue de l'organisation du banquet fixé au samedi 16 janvier.

Vol de poissons

MM. Lacoste et Chassaing, propriétaires au Roe, près Souillac, ont porté plainte pour vol de poissons. Une enquête a été ordonnée.

Refus de répondre

Le nommé Arnaud, inculpé de vols commis dans la région de Figeac, qui, détenu à la prison de Bordeaux, a été transporté à la prison de Cahors, a été interrogé par M. Testas, juge d'instruction.

Mais Arnaud a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées, sous prétexte que son avocat de Bordeaux, M^r Dupuy, n'était pas présent.

Vol de poules

Mme Maynard, ménagère à St-Jean-Lespinasse, constata avec regret que son poulailler avait été visité et que plusieurs poules avaient disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête et espère découvrir le... renard!!!

Heurté par une auto

Le jeune Carbonel, de Reyrevignes, a été heurté par une auto, au moment où sortant de chez ses grands-parents, il traversait la route. Il a été gravement blessé.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Dimanche dernier à eu lieu au Stade Lucien-Desprats la rencontre amicale, Stade Sarladais-Aviron Cadurcien.

Le score, 10 points à 3, indique nettement la supériorité dont fit preuve l'équipe cadurcienne.

L'équipe visiteuse, composée de tous éléments, fut copieusement battue en mêlée; à la touche elle fit presque jeu égal. Les trois-quarts abusèrent un peu trop de l'interception qui ne leur réussit pas.

L'équipe de l'Aviron prit un bon galop d'entraînement avant d'aller à Toulouse dimanche prochain où elle doit jouer un match de championnat contre celle de Toulouse-Montgeorgis-Sports.

Malgré quelques remplaçants, le quinze cadurcien nous a montré au cours de cette partie une ligne d'avants en souffie, bien encadrée par Bernatas et Crassac.

La position basse de la première ligne a donné des résultats satisfaisants. Le ballon sort correctement. Attention cependant au talonnage en mêlée ouverte.

Quelques bons départs en dribblings furent gâchés par l'obstination que mirent certains joueurs à vouloir ramasser la balle au lieu de poursuivre aux pieds l'action commencée.

Les demis et les trois-quarts, quoique copieusement servis par les avants, soit en mêlée, soit en touche, auraient dû mieux faire. Départs trop lents (particulièrement au centre de la ligne), passes défectueuses et souvent peu assurées, tentatives trop uniformes de débordement par les ailes.

Le 1^{er} half-back, contre Montluçon, notre ami Hélie nous avait montré au pied levé en fin de partie comment on anime une ligne de trois-quarts. Nous voulons croire qu'il persévérera dans cette voie.

La partie de dimanche à Toulouse sera des plus sévères. Nos meilleurs vœux de succès accompagneront nos joueurs. — Jean de la Touche.

Dimanche 10 courant, à 14 h. 30, au stade Lucien-Desprats, aura lieu un match des plus intéressants. La « Quercynoise du Lycée Gambetta » jouera contre l'équipe des « Juniors » de l'Aviron. En saluant comme il convient la nouvelle Quercynoise du Lycée Gambetta, nous sommes persuadés que le public cadurcien se rendra nombreux à l'île de Cabessut pour y assister à une belle partie de jeu ouvert.

L'équipe Junior de l'Aviron sera formée comme suit : Avants : Delfau, Pégori, Boyer, Bergon, Richard, Audebert I, Gonzales, Quercy ; Demis : Heuzghebaerts (m.), Rouvière (o.) ; Trois-quarts : Bru, X, Delmas, Bades ; Arrière : Audebert II.

A LUZÉCH.

Rugby. — Dimanche dernier, notre société recevait sur son terrain le Quinze du Cercle Athlétique de Castelsarrasin. Malgré l'adresse et l'entraînement des visiteurs, Luzéché domina la plupart du temps, fut supérieur en mêlée et enleva la décision par 8 à 3.

La partie aurait été très spectaculaire si de nombreuses fautes n'avaient été commises. C'est ainsi que de multiples attaques des Luzéchois échouèrent soit par maladresse, soit parce que les passes ne furent pas exécutées au moment voulu. En somme, manque de cohésion.

Dimanche prochain 10 janvier, un match amical mettra aux prises, sur le terrain de Trescols le Quinze du Stade Buissonnais et le Quinze Luzéchois. La partie sera certainement intéressante à suivre car le Buisson possède une équipe vite et accrocheuse et Luzéché aura fort à faire pour enlever la victoire. Coup d'envoi : 14 h. 30.

LE BASKET-BALL LOTOIS

Depuis longtemps le sport est à l'honneur. On compte sur lui pour rénover la race ! Mais jusqu'ici il n'était pratiqué que par des privilégiés, semblait-il, et les équipes sportives, couronnement du sport, preuve éclatante de sa vitalité, ne se rencontraient que dans les villes et les établissements scolaires importants (aussi bien l'école avec la pratique rationnelle de l'éducation phy-

sique est la meilleure propagandiste des sports en général, car le sport est surtout l'appanage de la jeunesse).

Or, ce sont les couches populaires et profondes de la nation qu'il faut atteindre, c'est l'école du village qui devait devenir un centre sportif. Et il est avéré qu'une société sportive, une équipe, est un stimulant indispensable de l'éducation physique et sportive.

Le basket-ball, jeu simple, spectaculaire, modéré mais complet, apparaît tout indiqué pour les petites agglomérations qui trouveront très souvent cinq joueurs décidés l... Il ne faut pas croire pour cela que le basket-ball est un sport de basse classe; la vogue de plus en plus grande qu'il connaît dans les grandes villes prouve suffisamment le contraire.

Dans le Lot, d'ardents propagandistes ont fait éclore de nombreuses équipes; il y a eu la Fédération lotoise de Basket-ball et les équipes de Sanzet, Cagnac, Terrou et autres en ont disputé le challenge. Désormais, cette fédération a fusionné avec la Fédération départementale des œuvres laïques du Lot et le Comité des Sports de celle-ci va reprendre l'idée d'un tournoi du Lot de basket-ball. Pour la première année, ne prendront part à ce tournoi qu'une dizaine d'équipes d'adultes (au-dessus de 14 ans) et ceci pour raison pécuniaire, car ces équipes pour la plupart appartiennent à des sociétés agréées et subventionnées et sont seules capables d'assumer les frais de déplacement.

L'année prochaine, il y aura certainement deux séries (scolaires, 14 ans, et post-scolaires) et la série post-scolaire comprendra certainement un grand nombre d'équipes ou les anciennes voies de formation cette année.

Les camarades qui n'ont pas envoyé leur adhésion et qui voudraient le faire pour la saison présente doivent se hâter pour faciliter l'établissement du calendrier des rencontres.

Nous leur rappelons que la Fédération peut les assurer pour une somme minime, dans les mêmes conditions que la Fédération de la Dordogne.

Les délégués pour le basket-ball : SORS et SÉNAC, Instituteurs.

LES TOUSSEURS QU'ON FUIT

Congestionné et respirant à peine, crachant, toussant, le malade atteint de bronchite, d'asthme, ou de catarrhe est vite repéré et injustement mis à l'écart. Les tousseurs doivent pourtant savoir que les maladies des voies respiratoires ont trouvé un remède certain et prompt: le Pulmoll. Le Pulmoll agit à son pouvoir antiseptique de détruire les microbes pulmonaires, de décongestionner et d'aérer les poumons. Apaisant l'irritation des muqueuses, le Pulmoll diminue l'expectoration, arrête la toux. Ne soyez plus un tousseur désagréable et souffrant; prenez dès aujourd'hui un flacon de Pulmoll qui vaut 10 fr. 50. Toutes pharmacies.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Eclairage électrique. — Nous signalons à la Société Pyrénéenne d'éclairage électrique les importants sous-voltages qui de la nuit à vingt heures rendent l'éclairage électrique très défectueux dans la commune de Castelnau-Montratier.

Il est indispensable que les mesures nécessaires soient prises pour éviter ces sous-voltages.

Réveil sportif. — Dimanche, l'équipe du R.S.C., n'ayant pas de match, s'est entraînée avec l'équipe des « Juniors » de l'école laïque. Favorisée par une belle après-midi, la partie fut passionnante. Le jeu des « Juniors » fut fort joli. Ils eurent beaucoup d'entrain, de courage et de souffle et ils résistèrent près de deux heures aux attaques sans cesse répétées de leurs aînés.

Tous les « Juniors » sont à féliciter. Cependant quelques-uns d'entre eux surpassèrent leurs camarades, tel que le goal Gutkowski, et les avants Clavières et Gisbert. En s'entraînant encore quelque temps, nos jeunes pourront lutter bientôt contre les belles équipes régionales.

Après cette belle journée, l'équipe du R.S.C. se présente comme suit : Goal : Angéli ; arrières : Marianno (capitaine) et Jean ; demis : Ducassé, Gallo, Escorne ; avants : Stephan, Sams, Guignes, Francone et Y. Sembel.

Labastide-du-Vert

Cinéma agricole. — M. de Laet, inspecteur à la Cie des Salins du Midi, projettera le jeudi 21 janvier, à 19 heures, dans la salle d'école de Labastide-du-Vert, le film « Le sel en agriculture », admis à la cinémathèque du ministère de l'Agriculture.

La projection sera précédée d'une causerie sur les nombreux emplois du sel, notamment dans l'alimentation du bétail et la conservation des fourrages et, probablement, d'une causerie sur les engrais en général et la potasse en particulier.

Tous les agriculteurs sont invités à assister à cette causerie d'une utilité incontestable en agriculture. L'entrée est gratuite.

Des cartes d'invitation seront envoyées en temps opportun. — A. B.

Luzéché

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Bélaye

Promotion prématurée. — Une erreur de copie, dans le compte rendu des obsèques de M. Almus, a fait attribuer à M. Gipoulou, qui est chevalier de la Légion d'honneur, le grade d'officier. L'erreur est attribuable au copiste au nom de qui nous la rectifions.

Lascabanes

Etrennes. — M. Henri Autefage, le dévoué maire de notre commu-

ne a, comme chaque année, fait distribuer à l'occasion du nouvel An, des étrennes aux enfants des écoles de Lascabanes et de la section d'Escayrac.

Mmes Girma et Maillebeau, institutrices, ont procédé à ces distributions pour la plus grande joie des enfants qui n'ont pas manqué d'adresser à M. le Maire de sincères remerciements.

Puy-l'Évêque

Tableaux de recensement. — Sont inscrits sur les tableaux de recensement : Classe 1916 : Vergnes Roger à Loupiac ; — Classe 1917 : Vignals Pierre, aux Onles ; Malinié Henri, au Méome ; Trépié Georges, Vézio Raymond, Neumille Gabriel, à Martignac ; Lacombe Roland, Faurie Jacques, Forgae.

Foire. — Malgré la température, la foire du 6 janvier a été importante et les transactions nombreuses.

La hausse sur le bétail s'est maintenue. Les bœufs se sont vendus à des cours variant de 6 à 7.000 francs; les bouvillons, entre 4 et 5.000 francs; les veaux ont atteint 8 francs 50 le kilo, et les porcs se sont maintenus entre 320 et 330 francs.

Tous les autres marchés étaient abondamment fournis.

Vire

Légion d'honneur. — Nous avons appris avec un vif plaisir que notre excellent compatriote, M. Marcel Garigou, agent de propagande de notre confrère « La Dépêche de Toulouse », à Cahors, né à Pis, petit village de notre commune, vient d'être inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur au titre d'ancien combattant volontaire de la Grande Guerre.

Plusieurs blessures, cinq citations, Médaille militaire, tels sont les titres qui militaient en faveur de M. Garigou.

Au nom de ses amis, nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Tour-de-Faure

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper Mme et M. le docteur Redon, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Leur jeune enfant, Micheline, âgée de 7 ans, est décédée aux suites d'une implacable maladie. Ses obsèques ont été célébrées à Tour-de-Faure, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mme et M. le docteur Redon, à Mme Eugène Redon, à toute la famille, l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Loterie Nationale. — Au tirage de la 11^e tranche de la Loterie Nationale, il y a eu, à Figeac, 91 gagnants: deux lots de 10.000 francs; deux lots de 5.000 fr.; six lots de 1.000 fr.; cinq lots de 500 fr.; soixante-treize lots de 100 fr.

Laval-de-Cère

Nominations au P.-O.-Midi. — Nous apprenons que M. Lucien Audégu, du service électrique de la Société Hydro-Electrique de la Cère, est nommé employé à la sous-station électrique de la Compagnie des chemins de fer P.-O.-Midi, à Cers-de-Luchon, dans les Pyrénées, et M. Marcel Vaillé, chef de poste à la Centrale Hydro-Electrique de Marconcelles, est affecté au service électrique du P.-O.-Midi à Tarbes. Nos félicitations.

Dans l'enseignement. — Par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie, Mlle Serres, institutrice suppléante, remplace Mme Fayet, en congé pour maladie.

Nous souhaitons à Mme Fayet un prompt rétablissement.

Cahors

Démographie. — Pendant l'année 1936, il a été enregistré à la mairie: 20 naissances, 6 mariages et 36 décès.

Latronquière

Démographie. — Il a été enregistré en 1936: 12 naissances, 2 mariages, 11 décès.

Saint-Cirgues

Tableau de chasse. — Les chasseurs de la commune de St-Cirgues ont abattu, en 1936, 11 renards, 1 blaireau, 1 sanglier et 3 marcaissins.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Foire. — La foire de Dégagnac du 5 janvier fut assez importante, malgré la pluie de la matinée. Marché bien approvisionné. Voici les cours pratiqués:

Beufs de boucherie, 180 à 210 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage, cours en hausse; gros bœufs, 5.000 à 5.500 fr.; bœufs de bœufs, 3.500 à 4.000 fr.; bouvillons, 2.500 à 3.000 fr.; boureaux, 1.500 à 2.000 fr.; veaux de lait, 4 fr. 50 à 5 fr.

Marché aux moutons médiocrement pourvu. Moutons d'élevage, 120 à 160 fr. pièce; moutons gras, 4 fr.; agneaux, 5 à 5 fr. 50; porcelets de trois mois, 100 à 250 fr. pièce; porcs gras, 300 fr. les 50 kilos.

Marché à la volaille: Oies grasses, 6 fr. le demi-kilo; canards, 6 fr. 25; poulets, 4 fr.; poules, 4 fr. 25; dindons, 4 fr.; lapins, 2 fr. 50; poulardes, 4 fr. 50 le demi-kilo; lièvres, 5 fr. 50, le demi-kilo; lapins de garenne, 10 fr.; œufs, 5 fr. 50 la douzaine.

Salviac

La foire primée du 20 janvier. — Le mercredi 20 janvier aura lieu la grande foire mensuelle; le Conseil municipal a décidé d'accorder des primes importantes aux cultivateurs qui conduiront leurs animaux gras (bovins) sur le champ de foire. A ce sujet, disons qu'il existe un quel d'embarquement pour les camions automobiles.

Les membres de la commission: MM. Lacam, Monméja et Edouard Besse, Conseillers municipaux, font partie de la commission chargée de l'attribution des primes. Le paiement de celles-ci aura lieu le jour même à la mairie de Salviac.

Chasse utile. — Le jour de la clôture de la chasse MM. Emile Mercier, Louis Poujade, René Gabet et Gilbert ont réussi à déloger des bois de la Garenne un superbe renard de plaine qu'ils ont tué.

Le produit de la vente de l'animal a été versé à la société de chasse le St-Hubert-Club Salviacois.

Nous croyons savoir que des battues seront organisées sous peu; les sangliers, les blaireaux ont commis, en effet, des dégâts aux récoltes de topinambours dans la région.

Souillac

A l'Abattoir. — Au cours du mois de décembre, il a été abattu 13 bœufs, 54 veaux, 28 moutons et 95 porcs.

RENSEIGNEMENTS

L'emprunt de défense nationale

Aux termes de l'article 55 de la loi de finances, une amnistie générale est accordée aux personnes qui possèdent à l'étranger de l'or ou d'autres avoirs, ne se sont pas conformées aux prescriptions légales, à la condition qu'elles effectuent ledits avoirs à la souscription d'obligations de la Défense Nationale, 3,50 % catégorie A.

Il a en conséquence été admis que les souscriptions aux obligations dont il s'agit pourraient être effectuées non seulement en or, mais encore en devises étrangères.

Ces devises seront reçues pour une fraction de leur valeur, sur le marché des changes égale au rapport existant entre les cours d'achat de l'or pratiqués par la Banque de France, avant et après la loi monétaire du 1^{er} octobre 1936, rapport qui est actuellement fixé à 70,56 %.

Les souscriptions pourront être effectuées de façon anonyme.

Il sera remis aux souscripteurs des récépissés de cession de devises dont il pourra être fait état vis-à-vis de l'Administration des Contributions directes.

Quant aux détenteurs d'or à l'étranger, qui ont souscrit la déclaration prévue par l'article 10 de la loi monétaire, les récépissés de cession de devises qui leur seront remis leur permettront d'être exonérés du prélevement institué par l'article 11 de la même loi.

Afin de permettre aux intéressés de bénéficier des dispositions susvisées et en raison des opérations matérielles nécessitées par le nouveau mode de souscription, la clôture de l'émission des obligations 3,50 %, catégorie A, est reportée au 31 janvier 1937. La même décision a été prise en ce qui concerne l'émission des obligations 4 %, catégorie B.

Une OCCASION de la Succursale

CITROËN Torpédo 5 C.V. Très bon état

DÉPÊCHES Paris, 11 h. 45.

En Espagne

De Madrid. — Le bombardement de Madrid a repris, ce matin, à 6 heures, par violentes rafales. Puis, vers 8 heures, les avions nationalistes ont recommencé de survoler la ville.

De Casablanca. — Radio-Séville indique que ce matin l'attaque se poursuit particulièrement violente. Dans les secteurs de Pozuelo et Aravaca, les attaques des gouvernementaux ont été brisées dans la Casa del Camplero.

Les nationalistes sont, maintenant, à 4 kilomètres d'El Pardo et Escorial.

A Madrid des dissensions profondes se sont produites entre les chefs des divers partis et la famine qui règne provoque des émeutes dans la ville.

Chasseur de taxi blessé et dévalisé

De Corbeil. — Cette nuit, près de Montgeron, un chauffeur de taxi, nommé Persant, a été attaqué par un client qu'il conduisait à Melun. Il a été grièvement blessé de deux balles de revolver et a été dévalisé.

Secouru par des passants, il a pu donner le nom et l'adresse de son agresseur, un certain Clément Goujeon, de Paris. La police a ouvert une enquête.

Le blessé a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital.

ON DEMANDE pour ménage deux personnes et jeune enfant

Une bonne sérieuses références

A LOUER

Petit magasin

S'adresser au Bureau du Journal

MADAME TALOU

Commissionnaire en marchandises Rue du Maréchal-Foch n° 13 - CAHORS

Catalogues des Grands Magasins « Au Bon Marché » MAISON A. BOUCAUT - PARIS

Renseignements - Echantillons - Actuellement et pendant le mois de Janvier

EXPOSITION DE BLANC UNIQUE AU MONDE

Prix au-dessous des cours de fabrication qui seront maintenus jusqu'à épuisement des stocks - Livraison franco de tous frais, quel que soit le montant de la commande.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Georges VICTOR, négociant et Madame; Monsieur Jean LURY, contrôleur des P.T.T. en retraite et Madame, née VICTOR; Monsieur Paul BRETON, Colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur et Madame, née VICTOR; Monsieur Roger VICTOR, Lieutenant d'Infanterie Coloniale à Madagascar; Mademoiselle Marguerite VICTOR; Madame Noël VICTOR; famille POUJOL, de Paris, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Vve VICTOR Née COURDESSES

leur mère, belle-mère, grand-mère et tante et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 10 janvier, à 15 heures. Réunion mortuaire à l'Hôpital-Hospice.

AVIS DE DÉCÈS

Madame AYMARD, née GROS, et Monsieur AYMARD, employé P.-O.; Les familles FRÉZAL, MARTY, PRADES, LARROQUE, LADES, et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean GROS

leur père, beau-père, beau-frère, cousin, décédé à l'âge de 61 ans, muni des Sacraments de l'Eglise et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale, dimanche 10 janvier à 13 heures précises. Réunion à la maison mortuaire, rue Lestieu, n° 5.

REMERCIEMENTS

et

AVIS DE NEUVAINÉ

Les familles DULAC, BESOMBES, VÉDRUNES, HENRAS, RÉCES, CLARY, et tous les autres parents remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Madame Vve E. CLARY

Madame de neuvaïne sera célébrée, en l'Eglise Cathédrale de Cahors, le jeudi 14 janvier, à 9 heures du matin.

DES FLEURS NATURELLES premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez

Julien THERON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone 248

CHASSE — PÊCHE — COUPELLERIE

Pour cadeaux

Couteaux de table et de poche. Services couverts argentés. Articles et accessoires de chasse et de pêche.

N. BESSON, armurier

Boulevard Gambetta, 83 — CAHORS

GRAMMONT

la note juste

Exclusivité: R. LASBOUYGUES

ELECTRICITÉ-QUINCAILLERIE

87, Bd Gambetta, CAHORS

SOUS-AGENTS DEMANDÉS

Super T.O. 5 lampes

ON DEMANDE

Une bonne

S'adresser: Parfumerie-Papeterie

18, Bd Gambetta, CAHORS

Station Service Radio

A. MANDON

CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS

Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques

dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste

Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande

Prix modérés - Travail garanti

Emerson



De 1.200 à 5.000 francs

P. FRANCÈS

Boulevard Gambetta

TéL. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

OUVERTURE D'UN MAGASIN

de Papiers peints

VENTE ET EXPOSITION

2, rue Clément-Marot, Cahors (à deux pas du Palais des Fêtes)

Rester constipé, c'est s'empoisonner



Vos digestions sont-elles lentes, avez-vous la bouche mauvaise, la langue chargée ; manquez-vous d'appétit ; êtes-vous sans entrain, somnolent, sans cesse sujet aux migraines ? Ne cherchez pas, vous êtes constipé.

Votre intestin se boursouffle, les résidus putrides envahissent l'organisme, infectent le sang et déclenchent les plus graves accidents : entérite, appendicite, typhoïde, icteré, dyspepsie, néphrite, neurasthénie, eczéma, hémorroïdes. Une Constipation, même légère ne doit donc pas être négligée.

Le remède : la purge ! Non, cette médication brutale violente l'intestin sans le réduire, il faut employer la manière douce, lui réapprendre à fonctionner normalement. Pour cela rien de mieux que le meilleur remède naturel, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes des Alpes aux vertus éprouvées. Elle désinfecte l'intestin, active les sécrétions glandulaires opérant ainsi la dépuración du sang et la résurrection de tous les organes.

6 mars 1936.
Souffrant depuis 10 ans de constipation opiniâtre avec une très grande inflammation des intestins, après avoir essayé beaucoup de remèdes sans résultats, j'étais arrivé à ne plus supporter aucun laxatif. Ayant eu recours à votre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON sur les conseils d'un ami, j'ai eu des selles normales sans ressentir aucune douleur et je me considère comme guéri. Aussi je vous autorise à publier ma lettre car votre merveilleuse Tisane ne sera jamais trop connue.

Gaston VARENNES, à SAINT-CHRISTOPHE-sur-Moc (D.-Sèvres).
Tisane, le flacon 14 fr. 90. — Baume, le pot 8 fr. 95. — Pilules, l'étui 8 fr. 50. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations :

LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

la santé du sang

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Migraines, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, surtez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury

CEST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

LA NOUVELLE DECOUVERTE...

Pour le traitement des rhumatismes, goutte, lumbago, sciatique, maux de reins, c'est les cachets « MAGEO ». Ils ne sont pas un mélange de produits déjà connus, ils contiennent un nouveau produit chimique pur d'une grande efficacité, qui provoque une grosse élimination d'acide urique et calme très vite les plus violents accès. Peut être employé sans danger par les albuminuriques et diabétiques, ne fatigue ni l'estomac ni le cœur.

Les produits MAGEO sont en vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade, à Cahors et toutes pharmacies.

Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Feuilleton du « Journal du Lot » 42

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— C'est impossible, cria-t-il, la douleur vous égare, vous ne savez pas ce que vous dites...
— Je dis la vérité.

Et étendant la main jusqu'à toucher Florence, elle répéta :

— C'est elle qui est la mère de Verner ! C'est elle qui a tué mon fils !

Karl regarda sa femme et celle qui l'insultait.

Florence avait caché sa tête dans ses mains. Kate s'interposa.

— Karl, dit-elle ne croyez pas ce que dit cette femme que la douleur a rendue folle. Il n'y a qu'une coupable. Moi ! et Verner est bien mon fils.

— Qui croire ? fit Damers regardant tout à tour les trois femmes. Il me semble que je suis pris dans un filet de tromperies et de mensonges dont je ne pourrai plus m'évader...

— C'est moi qui faut croire, Karl, dit Kate vivement, vous regretteriez toute votre vie d'avoir ajouté foi à une autre parole que la mienne.

Mais Jane ne renouait pas :

— Quelle raison aurais-je de vous tromper, Lord Damers ? Vous ne

m'avez fait aucun mal, vous... Si elles n'avaient pas tué mon fils, j'aurais subi mille morts plutôt que de les trahir. Quand je vis Lady Damers presque mourante et que le docteur West, de Riversmead, semblait désespérer de sa science pour la sauver, Miss Chatertis me tendit le petit enfant.

Kate, de nouveau, s'appretait à parler, Karl l'interrompit rudement.

— Continuez, Madame Elster, dites-moi tout.

— J'ai pris l'enfant, le lui ai tendu avant de l'emporter, elle n'était qu'une jeune fille, presque un enfant. Bien que son fils reposât sur sa poitrine, elle était si absolument inconsciente de tout qu'elle ne cessait de répéter que son bébé était mort.

— Et alors...

— Alors je me sentis attendrie, mon lord. Elle était si jeune pour avoir été mariée et déjà abandonnée... Elle eût attendu n'importe quelle femme. J'ai repris son enfant et je l'ai soigné comme s'il avait été le mien. Voilà l'exacte vérité.

— Karl, murmura Kate, chasseyez cette folle, elle va tuer Florence qui est innocente puisque c'est moi la coupable. Par pitié, renvoyez cette folle.

— Je dois connaître la vérité, Kate. Dieu sait que j'aurais voulu croire folle cette pauvre mère, mais aucune femme n'oserait porter une accusation aussi formelle si elle n'était pas

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du n° 359. Janvier 1937
— Edmond About, par M. Emile Magne.
— Edgard Allix, par M. Georges Revel.
— Louis Blériot, par M. Edmond Blanc.
— Production de chaleur par les plantes, par M. Henri Coupin. — Le Cuirassé « Dunkerque », par M. A. Thomazi. — Les Propriétés de l'essence, par M. Jean Hesse. — Hypophyse, par le Docteur Henri Bouquet. — Louis Le Cardonnel, par M. Louis Chaigne. — La Mandragore, par M. Camille Meillac. — Le Mica, par M. Marcel Hegelbacher. — Mustafa Kemal, par M. Paul Gentizon. — Les mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral musical et artistique. 42 gravures. Mots croisés. Le numéro, 5 fr. ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6^e).

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Dans son numéro du 9 janvier, la « Revue hebdomadaire » commence la publication de l'Exilé, le dernier livre de Pearl Buck, l'auteur de la Mère et de Vent d'Est, Vent d'Ouest, d'une Vie de l'Aviateur Maurice Nogues, qui mérita d'être appelé un « Pionnier de la France Impériale » et d'une grande enquête d'Emmanuel Beau, de Loménie, et Jean Hardy sur ce sujet d'actualité : Nos Chefs d'Industrie devant la Réforme économique.

On trouvera dans le même numéro un brillant article de l'architecte Le Corbusier : New-York, ville débout, et un curieux portrait de Hitler en prison, à l'époque où il écrivait « Mein Kampf » ; enfin, la chronique de Jacques Lassaigne sur l'Exposition de Rubens et la Politique de François le Grix.

LA NATURE

La Nature avait fini l'année 1936 par un numéro exceptionnel comme nombre de pages et par son intérêt. Elle offre à ses lecteurs un numéro du jour de l'an non moins remarquable par sa présentation, sa diversité, ses heureuses illustrations.

Les lacs suisses, bien étudiés dans leurs origines diverses, la composition de leurs eaux, leur évolution,

forment un chapitre de géographie physique aussi riche d'enseignement général que suggestif pour les amateurs de la montagne et des sports d'hiver. Après les autos à moteur avant et roues arrière motrices, voici les premières voitures à moteur arrière dont les avantages sont discutés. Des statistiques, M. Mesnard tire des conclusions neuves sur le déclin démographique des civilisés en Europe et hors d'Europe. Un beau laboratoire, celui de physique de l'université de Lyon, révèle les activités les plus modernes et les plus neuves de la recherche. Les monstres mécaniques que sont les nouveaux cultivateurs de wagons du P.-L.-M. sont suivis de l'explication du mécanisme des nuées ardentes de la Martinique. Puis les essais des aciers à la meule, dont les étincelles indiquent la composition, font place à l'observation des femmes captives et gardiennes du M'Zab. L'évolution des moyens de calcul, des notes sur les rhinocéros d'Afrique, un tour de prestidigitacion, des conseils aux amateurs d'astronomie, les derniers appareils de télévision, les livres récemment parus, les inventions nouvelles, de nombreuses recettes pratiques complètent ce numéro.

La Nature est toujours le plus vivant, le plus agréable, le mieux présenté et le plus complet de tous les périodiques consacrés aux sciences et à leurs applications. Il les expose toutes, dans toute leur nouveauté.

La Nature, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de : Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

LE TRANSPORT PAR RAIL

DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Une nouvelle initiative des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

— un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;

— la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;

— la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

AVEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

moi je prends le TRAIN...

PARCE QUE JE SAIS COMPTER

un km.-rail ne me coûte que

0 fr. 20 en 3^e classe
0 fr. 30 en 2^e classe
0 fr. 45 en 1^e classe

Si je fais l'aller-retour, soit direct, soit en circuit, je paie

20 % de moins en 2^e et 3^e classe
25 % de moins en 1^e classe

Rien n'est moins cher...
Je m'en profite

clients des grands réseaux vous avez droit à des réductions à des services. Renseignez-vous. Profitez-en.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

la vérité. Et j'ai le droit de la connaître enfin ! dit-il rudement.

— Il y a un moyen de vérifier ce que je dis, Lord Damers, reprit Jane, interrogez le docteur West.

— Non, je m'en rapporterais à ma femme, qui, j'en jure, ne m'a jamais menti depuis qu'elle est ma femme.

Il traversa la chambre, car il était resté près de la porte durant toute cette scène, et se rapprocha de Florence.

— Votre parole me suffira, Florence, dites-moi simplement la vérité.

Florence eut une minute d'hésitation tragique. Puis bravement, les yeux dans les yeux de son mari :

— C'est vrai, Karl, je suis la mère de Verner, et Kate mentait pour me sauver.

LXI

LE SECRET

Devant cet homme qui avait l'air d'un spectre et qui semblait aussi privé de vie que les fils qu'elle venait de quitter à quelques pas de là, Jane Elster prit enfin conscience de la portée de son acte.

— Mon Dieu ! qu'ai-je fait ? dit-elle.

— Ce que vous ne pourrez jamais réparer, même si vous viviez une éternité, dit Kate. Sortez, par pitié.

Sortez, répéta-t-elle, je vous par-

donne à cause de votre douleur, mais ce n'est pas ici qu'il faut chercher l'assassin de votre fils, et vous avez sans raison trahi votre serment.

Lord Damers n'avait pas bougé. Florence s'était levée et était venue près de lui.

— Par pitié, Karl, renvoyez-la, et je vous dirai mon histoire. Peut-être quand vous la connaîtrez entièrement, vous ne me haïrez pas... Car je vous ai été fidèle depuis le premier jour que je vous ai vu, et je n'ai jamais aimé comme je vous ai aimé...

Il eut un geste désespéré...

— J'ai peur de ne plus pouvoir jamais croire ce que vous me direz, Florence.

— Elle comprit qu'il disait vrai et n'insista pas.

— Vous avez agi pour le mieux, dit Damers se retournant vers la mère de Robert, mais votre vengeance se trompait. Ma femme peut avoir gardé un secret, mais elle n'a pas tué... Je vous demande d'avoir pitié de ces malheureuses femmes... et de moi-même, ajoutez-lui plus bas, en ne rendant pas notre souffrance publique.

Jane hésita, honteuse d'elle-même maintenant. Elle eût voulu demander pardon à Kate et à sa sœur, mais elle sentit que le mieux qu'elle pouvait faire pour elles, était de partir comme on le lui demandait.

Florence était retombée sur le divan, sa fine silhouette toute secouée de sanglots.

— Je n'ai pas l'intention d'être trop dur pour vous, lui dit froidement Damers, mais le temps est précieux. Voulez-vous me dire rapidement ce que vous désirez me dire ?

A son étonnement, ce ne fut pas lui, mais sa sœur qu'elle regarda.

— Embrassez-moi, Kate. Peut-être après ce que je vais dire, ne voudrez-vous plus me revoir... Je ne sais comment commencer, dit-elle, passant sa main sur son front, comme pour rappeler ses idées et regardant tout à tour son mari et sa sœur.

— Vous vous souvenez d'Edouard Letton d'Arembourg, Kate ?... Non, ne me répondez pas, se reprit-elle vivement, je sais que son souvenir ne vous a pas quittée. Quand je n'étais encore qu'une enfant, il venait souvent vous voir et c'est parce que vous vouliez me servir de mère — je l'ai compris plus tard — que vous avez refusé de l'épouser.

— Où voulez-vous en venir ? demanda Kate.

— Laissez-moi tout dire... vous comprendrez mieux.

— Déjà au moment où il prétendait à votre main, il entraînait dans la politique. Le chagrin de vous perdre l'avait jeté très avant dans la lutte des partis... et vous étiez si fière de lui !... Je devais me souvenir plus tard... trop tard... que vous lisiez tous ses discours au Parlement.

— C'est vrai, dit simplement Kate, continuez...

Mais la jeune femme s'interrompit

et mit sa main fiévreuse sur le bras de sa sœur.

— Pourriez-vous jamais me pardonner, Kate. Ce que j'ai maintenant à dire est si cruel...

Le regard de Damers allait de l'une à l'autre des deux femmes comprenant de moins en moins.

— Quand je pense à ce que j'ai fait, je pense que j'ai été envoltée... je n'arrive pas à comprendre que j'ai pu... Il me semble que j'ai été folle pendant quelques semaines, n'ayant plus de volonté propre.

— Continuez, dit nerveusement Kate.

— C'est quand vous m'avez envoyée pour ma santé chez Lady Stander à Brighton ?... C'est là que j'ai rencontré Letton... J'espérais que jamais vous ne sauriez, mais il faut que Karl sache...

Il a passé une soirée de bal près de moi, ne s'occupant que de moi... je vous jure, Kate, que je ne savais pas ce jour-là qui il était. Je me l'avais pas reconnu et j'avais à peine entendu son nom quand on me l'a présenté.

— Ensuite ? demanda Kate à bout de patience.

— Ensuite... j'étais une enfant, Kate, et lui un homme éminent, il me fit la cour et me demanda en mariage...

Un soupire de soulagement entr'ouvrit les lèvres de Damers.

Kate restait pâle et glacée.

(à suivre)